



Accompagner, Protéger, Aider, Harmoniser et Faciliter



APAH-Finances

Association pour l'aide au handicap au sein des ministères financiers

Immeuble Atrium - Boite 173 - 5, place des Vins de France
75573 PARIS cedex 12 - (métro : ligne 14 Météor, arrêt Saint Emilion)
Téléphone : +33 (0)1 53 44 20 19 - Mobile de permanence : +33 (0)6 01 48 19 48



Vérifié le 1er décembre 2019

Comment faire si **Je suis en situation de handicap** **Accompagner, Protéger, Aider, Harmoniser et Faciliter**

Plusieurs dispositifs sont mis en place pour aider les adultes en situation de handicap dans leur vie quotidienne (logement, transport, travail...). Pour en bénéficier, le handicap doit avoir été diagnostiqué par un professionnel de santé (généraliste, psychiatre...). Lorsque ce diagnostic est établi, il convient ensuite de prendre contact avec une maison départementale des personnes handicapées (MDPH) chargée de vous accompagner dans vos démarches.

Aides financières (revenu minimal)

Vous pouvez bénéficier d'une allocation de base dite [allocation adulte handicapé \(AAH\)](#) dès lors que vous présentez un certain taux d'incapacité.

Cette allocation de base peut être complétée par :

- le [complément de ressources](#), si vous continuez à remplir les conditions d'attribution ou par la [majoration pour la vie autonome](#) ;
- et par la [prestation de compensation du handicap \(PCH\)](#) destinée à prendre en charge les surcoûts de toutes natures liés au handicap dans la vie quotidienne.

Attention : le complément de ressources est supprimé depuis le 1^{er} décembre 2019. Toutefois, si vous perceviez cette aide jusqu'à cette date, vous pourrez continuer d'en bénéficier sous réserve de remplir les conditions d'attribution.

Si vous percevez d'autres allocations (par exemple : pension d'invalidité, [RSA](#)), Vous pouvez bénéficier en partie de l'AAH dans certains cas.

Des contrats d'assurance peuvent vous permettre de préparer un complément de revenus. Il s'agit par exemple :

- du contrat rente-survie (souscrit pour une personne en situation de handicap)
- ou du contrat épargne-handicap (souscrit par une personne en situation de handicap).

Ces contrats ouvrent droit à un [avantage fiscal, sous certaines conditions](#).

© APAH-Finances. Source d'information extraite du site Web www.apahf.org. Merci de citer l'association en cas de réutilisation.

Phoca PDF



Accompagner, Protéger, Aider, Harmoniser et Faciliter



APAHF-Finances

Association pour l'aide au handicap au sein des ministères financiers

Immeuble Atrium - Boite 173 - 5, place des Vins de France
75573 PARIS cedex 12 - (métro : ligne 14 Météor, arrêt Saint Emilion)
Téléphone : +33 (0)1 53 44 20 19 - Mobile de permanence : +33 (0)6 01 48 19 48



Accompagner, Protéger, Aider, Harmoniser et Faciliter

Logement

Des [solutions d'hébergement en établissement](#) peuvent vous être proposées sur orientation de la commission départementale des personnes handicapées (CDAPH). Toutefois, si vous préférez un lieu de vie familial à un hébergement en établissement, vous pouvez choisir [d'être accueilli chez des particuliers à titre onéreux](#).

Si vous habitez dans votre logement, des aides financières peuvent vous être accordées pour faire face à des dépenses liées à votre logement parmi lesquelles :

- [l'allocation de logement sociale \(ALS\)](#),
- [l'exonération de la taxe d'habitation](#) et de la [taxe foncière](#),
- [la réduction sociale téléphonique](#) pour réduire le montant de vos factures de téléphone,
- [la réduction d'impôt pour adapter votre logement à votre handicap](#).

À savoir : Si vous faites une [demande de logement social](#), vous êtes reconnu [demandeur prioritaire](#) en tant que personnes en situation de handicap.

Soins



Accompagner, Protéger, Aider, Harmoniser et Faciliter



APAHE-Finances

Association pour l'aide au handicap au sein des ministères financiers

Immeuble Atrium - Boite 173 - 5, place des Vins de France
75573 PARIS cedex 12 - (métro : ligne 14 Météor, arrêt Saint Emilion)
Téléphone : +33 (0)1 53 44 20 19 - Mobile de permanence : +33 (0)6 01 48 19 48



Accompagner, Protéger, Aider, Harmoniser et Faciliter

En cas de besoin de soins, vous pouvez recourir à des [services de soins infirmiers à domicile](#).

Travail et formation

Travail :

Vous pouvez [travailler en milieu ordinaire](#) tout en bénéficiant de mesures particulières si vous êtes reconnu comme étant [travailleur handicapé](#).

En revanche, si vous rencontrez des difficultés d'insertion dans le [milieu ordinaire](#), vous pouvez intégrer des structures spécialisées telles qu'un [établissement et service d'aide par le travail \(Ésat\)](#).

À noter : les entreprises du secteur privé ou public sont dans [l'obligation d'employer un nombre minimum de personnes en situation de handicap](#).

Formation professionnelle

© APAHE-Finances. Source d'information extraite du site Web www.apahf.org. Merci de citer l'association en cas de réutilisation.



Accompagner, Protéger, Aider, Harmoniser et Faciliter



APAHA-Finances

Association pour l'aide au handicap au sein des ministères financiers

Immeuble Arrium - Boite 173 - 5, place des Vins de France

Téléphone : +33 (0)1 53 44 20 19 - Mobile de permanence : +33 (0)6 01 48 19 48

www.apahf.org



Vous avez accès à tous les dispositifs de formation professionnelle ordinaire prévus dans le secteur public ou privé.

Accompagner, Protéger, Aider, Harmoniser et Faciliter

Vous pouvez également bénéficier

- du [compte personnel de formation \(CPF\)](#)
- et [d'actions spécifiques](#).

Transport

Pour faciliter vos déplacements, vous pouvez demander la [carte mobilité inclusion \(CMI\)](#).



Accompagner, Protéger, Aider, Harmoniser et Faciliter



APAH-Finances

Association pour l'aide au handicap au sein des ministères financiers

Immeuble Atrium - Boîte 173 - 5, place des Vins de France
75573 PARIS cedex 12 - (métro : ligne 14 Météor, arrêt Saint Emilion)
Téléphone : +33 (0)1 53 44 20 19 - Mobile de permanence : +33 (0)6 01 48 19 48



Accompagner, Protéger, Aider, Harmoniser et Faciliter
